

Les Entreprises publiques locales et les énergies

Les grands enjeux des collectivités locales dans le secteur de l'énergie

Les énergies, et plus spécialement les énergies renouvelables, partagent des qualités qui en font des ressources locales de tout premier choix et interpellent au premier chef les collectivités territoriales. Ce sont des énergies par nature décentralisées, présentes partout de manière plus ou moins variée et diffuse, accessibles aux acteurs locaux et représentant, à ce titre, une véritable richesse pour tous les territoires. Dans ce contexte, les collectivités locales doivent s'impliquer plus largement afin d'être des acteurs majeurs de ces initiatives. Le développement des énergies renouvelables doit, à l'évidence, s'appuyer sur les spécificités climatiques et géographiques propres à chaque territoire.

Les Epl et la distribution et la production d'énergies

On compte plus de 20 Epl ayant la distribution et/ou la production d'énergie comme activité principale. Parmi elles, GEG à Grenoble, Vialis à Colmar, Soregies et Sergies dans la Vienne, Réseau GDS à Strasbourg, CPCU à Paris ou encore Séolis à Niort font partie des principaux producteurs locaux et indépendants. Près de 100 autres Epl ont acquis une compétence en matière d'énergies renouvelables, et spécialement de photovoltaïque, en complément de leur activité principale (aménagement, immobilier...). Biomasse, géothermie, éolien, gaz naturel, photovoltaïque, cogénération, filière bois... les Epl exploitent tous les filons énergétiques.

Valeur ajoutée des Sociétés d'économie mixte (Sem)

Les Sem garantissent à l'ensemble des partenaires publics et privés une souplesse de fonctionnement qui se révèle fondamentale sur le marché très concurrentiel de l'énergie, même si, exception notable, elles n'ont pas à être mises en concurrence par les collectivités locales dans le secteur de l'énergie (loi de 1946). Au sein d'une Sem, des règles de gouvernance compatibles avec l'intérêt des collectivités et des acteurs privés peuvent être définies afin de pleinement bénéficier des compétences techniques, financières et commerciales de ces derniers et assurer le succès d'un projet de production d'énergies renouvelables (éolien, hydraulique, photovoltaïque, géothermie, filière bois, cogénération...). En partenariat avec des partenaires privés (promoteurs, constructeurs, financiers...), les Sem peuvent être des instruments de projet opérationnel ou de portage d'investissements. Elles peuvent tout à la fois être producteurs et fournisseurs d'électricité ou de gaz, structures de portage de projets ou investisseurs en prenant des participations majoritaires ou non dans les sociétés de projets.

Valeur ajoutée des Sociétés publiques locales (Spl)

Gestion de réseaux de distribution, ingénierie territoriale... La solution Spl s'avère pertinente dans bien des cas. Une Spl peut être l'outil de regroupement de régies d'électricité existantes sur différents territoires, ou s'adosser à une Sem pour développer par exemple la production d'énergies renouvelables. Les Spl constituent des vecteurs de modernisation de la gestion publique locale pour permettre aux opérateurs d'électricité aujourd'hui sous la forme d'établissements publics ou de régies de relever les nouveaux défis qui se présentent à eux.